



Mise en ligne le 30/12/2022

N° 2022/111
du 29 décembre 2022

DELIBERATION

relative au rapport annuel présenté par le représentant de la commune au sein de l'assemblée spéciale des communes actionnaires de la société d'économie mixte SECAL pour l'exercice 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n° 69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et dépendances,
- VU la loi n° 99-209 modifiée du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n° 99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, notamment en ses articles 8-I et 8-II,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie, notamment en ses articles L.381-1 à L.381-5 et R.383-1 à R.383-4,
- VU la délibération n° 2020/63 du 20 juillet 2020 portant désignation du délégué du conseil municipal au sein de l'assemblée spéciale des communes actionnaires d'ENERCAL,
- VU les statuts de la SECAL,
- Considérant le bilan, les résultats et le compte rendu d'exploitation de la société d'économie mixte SECAL pour l'exercice social clos le 31 décembre 2020,
- Après avoir entendu le rapport présenté en séance par Madame Sylviana GERVOLINO,

DECIDE

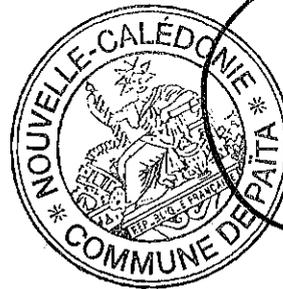
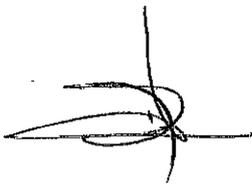
ARTICLE 1^{er} :

Le rapport annuel présenté par le représentant de la commune, au sein de l'assemblée spéciale des communes actionnaires minoritaires de la société d'économie mixte SECAL, au titre de l'exercice social de la société clos le 31 décembre 2020 est approuvé tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et mise en ligne sur le site internet de la commune.

LE SECRETAIRE DE SEANCE



LE MAIRE


Willy GATUHAU

AMPLIATIONS :

- Registre.....	1
- SAS.....	1
- SG	1
- SGA.....	2
- Cabinet.....	1
- Archives.....	1
- CTC.....	1
- Publication	1

RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE

En application de l'article 1524-5 du code général des collectivités territoriales alinéa 14, j'ai l'honneur de vous rendre compte du fonctionnement de la société anonyme d'économie mixte « SECAL » au cours de l'exercice social 2020, lequel correspond à la période calendaire comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.

Il est, à cet égard, rappelé que j'ai été désigné représentant de la commune au sein de l'assemblée spéciale, par la délibération n° 2020/63 du 20 juillet 2020.

Ce rapport comporte :

- des informations générales sur la société,
- les enjeux et risques pour la commune de Païta,
- les faits marquants de l'exercice 2020,
- des informations financières,
- les perspectives.

Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL)

CARACTERISTIQUES

Catégorie : Société anonyme d'économie mixte
 Date de création : 10/08/1971
 Durée de la société : 99 ans
 RCS : 71B35204
 Date de clôture des comptes : 31 décembre



Missions principales :

Procéder en tout lieu, y compris hors du territoire de Nouvelle-Calédonie, pour le compte de tiers ou pour son propre compte, à l'aménagement de zones urbaines, industrielles, d'activités économiques ou commerciales, ou touristiques, à des opérations de construction, d'activité ou de commerce, la réalisation d'équipements collectifs, ainsi qu'à des opérations de réhabilitation de patrimoine existant, à toutes études ou opérations en rapport.

- Éléments permanents**
- La Secal a procédé en 2013 à une augmentation de capital qui a permis de valoriser par 10 les parts de ses actionnaires.
 - Modification statutaire à la suite d'une remarque de la Chambre territoriale des Comptes portant sur l'objet social. Cette modification a été adoptée par toutes les assemblées des collectivités actionnaires en 2016.
- Actualités**
- Le chiffre d'affaires 2020 est en baisse par rapport à 2019 (-15%, soit -80 millions F.CFP), il s'agit essentiellement d'une diminution des constructions publiques et des opérations propres.
 - De nombreux chantiers ont été livrés et inaugurés en 2020 dont les Quais Ferry, le CMSU de la CAFAT à Rivière Salée, la maternelle de Wepwe et l'Agence Enercal de Koné.
 - Le résultat net de la SECAL est proche de l'équilibre en 2020, à -11 millions F.CFP contre -64 millions F.CFP en 2019.
 - Après une restructuration réalisée en 2019, en termes d'effectif et de repositionnement, et une année 2020 de stabilisation, la société a su s'adapter aux nouveaux besoins de ses clients et à la baisse de la commande publique néo-calédonienne qui intervient dans un contexte budgétaire contraint. Le Conseil d'Administration de la SECAL a validé son nouveau Plan Stratégique, autour de la diversification de ses métiers, lui permettant de consolider son carnet de commande, l'optimisation de ses charges ayant atteint un point bas en 2020.

ACTIONNARIAT: 10 000 actions prix de l'action 56 600 FCFP

	Actionnaires	Nbr d'actions	Montant FCFP	%
Collège Collectivités locales	Province des ILES	1 600	90 400 000	16,00%
	Province NORD	1 024	57 856 000	10,24%
	Province SUD	800	45 200 000	8,00%
	Nouvelle-Calédonie	800	45 200 000	8,00%
	Ville de Nouméa	800	45 200 000	8,00%
	Commune du Mont-Dore	380	21 470 000	3,80%
	Commune de PAÏTA	250	14 125 000	2,50%
	Commune de Dumbéa	109	6 158 500	1,09%
Sous-total collectivités locales		5 763	325 609 500	57,63%
Collège ETAT + privés	Etat	2 000	113 000 000	20,00%
	CDC	800	45 200 000	8,00%
	BCI	800	45 200 000	8,00%
	AFD	637	35 990 500	6,37%
Sous-total Etat et privés		4 237	239 390 500	42,37%
TOTAL CAPITAL		10 000	565 000 000	100,00%

CONSEIL D'ADMINISTRATION (12 membres) au 31.12.2020

Administrateur	Collectivité	Titre	Début de mandat	Fin de mandat	Pouvoir
Françoise SUVE	Province Sud	Présidente	06-juin-19	Elections 2024	Voix prépondérante
Yannick SLAMET	Province Nord	Vice-Président	17-juil.-19	Elections 2024	1 voix
Yoann LECOURIEUX	Nouvelle-Calédonie	Vice-Président	06-août-19	Elections 2024	1 voix
Robert KAPOERI	Province Iles Loyauté	Vice-Président	18-juin-19	Elections 2024	1 voix
Mathias WANEUX	Province Iles Loyauté	Administrateur	18-juin-19	Elections 2024	1 voix
Marc ZEISEL	Nouméa	Administrateur	11-juin-20	Elections 2026	1 voix
Gérard PIÓLET	Dumbéa, Païta et Mont-Dore	Administrateur	16-juil.-20	Elections 2026	1 voix
Annick BAILLE	Etat	Administratrice	27-nov.-20	-	1 voix
Florence GHILBERT-BEZARD	Etat	Administratrice	09-août-19	-	1 voix
Eric PANNOUX	CDC	Administrateur	27-oct.-16	AGO 2021	1 voix
Marie-France LOISEAU	BCI	Administratrice	22-nov.-11	AGO 2021	1 voix
Philippe RENAULT	AFD	Administrateur	13-sept.-17	AGO 2021	1 voix
Damien YEIWENE	-	Censeur	09-juin-15	AGO 2021	Voix consultative
Rémi BASTILLE	Secrétaire Général du Haut-Commissariat	Commissaire du Gouvernement	13-oct.-20	-	Voix consultative

PERSONNEL au 31 décembre 2020

Directeur Général : Christophe ARCHAMBAULT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif	46	50	49	43	33	34
Evolution	-2%	9%	-2%	-12%	-23%	3%
Charges de personnel	414 880 713	415 193 394	425 380 754	413 092 077	395 839 468	293 159 488
Evolution	-1%	0%	2%	-3%	-4%	-26%

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES au 31 décembre 2020

SECAL NORD depuis le 3 décembre
1998

RESULTATS OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en milliers F.CFP	2016	2017	2018	2019	2020
Aménagement	241 589	209 342	187 232	180 358	179 078
Mobilité (Néobus et études)	134 930	124 962	125 351	90 761	34 262
Constructions publiques Sud	89 707	89 097	61 552	55 755	48 941
Constructions publiques Nord	74 183	71 423	48 681	45 069	29 660
Habitat	28 800	29 900	15 622	3 000	4 198
Patrimoine (Entretien + Etudes)	8 750	6 690	50 556	44 766	19 701
Gestion	1 500	15 445	13 828	17 963	32 358
Accompagnement (dont RHI)	11 591	12 693	18 864	15 657	21 345
Régional				7 095	2 700
Environnement			1 118	1 458	5 673
Energie			1 600	11 195	12 514
Opérations propres	10 040	56 620	34 609	11 556	2 126
Loyers	51 036	44 406	45 709	49 016	60 622
Chiffre d'affaires total	652 126	660 578	604 720	533 649	453 177

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en milliers F.CFP	2016	2017	2018	2019	2020
Actif immobilisé net	675 028	628 531	622 012	649 776	605 945
Stock et en cours	20 955 750	20 756 534	22 016 803	21 585 689	22 513 838
Créances d'exploitation et autres créances	4 721 790	1 052 006	1 196 530	1 037 622	757 114
Trésorerie	4 288 990	8 526 158	4 702 695	3 367 669	2 410 611
Actif circulant	29 966 530	30 334 698	27 916 028	25 990 981	25 681 563
Comptes de régularisation actifs	2 211	3 173	3 141	3 816	2 249
Total actif	30 643 769	30 966 402	28 541 181	26 644 573	26 289 758
Capitaux propres	800 104	813 756	792 480	725 359	711 341
Provisions pour risques et charges	47 614	40 195	55 652	69 436	90 168
Dettes financières (emprunts + comptes courants)	18 370 636	18 980 711	19 253 310	18 870 454	19 016 457
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	8 546 793	8 517 148	5 506 369	3 539 480	2 419 516
Comptes de régularisation passifs	2 878 623	2 614 592	2 933 371	3 439 844	4 052 276
Total passif	30 643 769	30 966 402	28 541 181	26 644 573	26 289 758

RATIOS

en %	2016	2017	2018	2019	2020
Capacité d'autofinancement : autofinancement/chiffre d'affaires	9%	7%	7%	-5%	11%
Solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	3%	3%	3%	3%	3%
Rentabilité financière : résultat net/capitaux propres	3,25%	2,01%	-2,34%	-8,88%	-1,59%

RESULTATS GLOBAUX DES OPERATIONS EFFECTIVES

en milliers F.CFP	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	69 353	65 699	38 158	-15 831	54 421
Impôts sur les bénéfices (IS)	5 398	12 194	11 806	8 185	4 726
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Résultat net)	26 039	16 375	-18 554	-64 397	-11 296

RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT EN UNE SEULE ACTION

	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	6,9	6,6	3,8	-1,6	5,4
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Résultat net)	2,6	1,6	1,9	-6,4	-1,1

CAF en KF.CFP

Capacité d'autofinancement brute	59 251	48 207	40 215	-26 142	49 091
----------------------------------	--------	--------	--------	---------	--------

I. Enjeux et risques pour Païta

La SECAL traverse une période difficile avec le resserrement de son carnet de commande depuis la fin des grands chantiers. Son résultat net 2020 est déficitaire malgré la forte diminution de ses charges d'exploitation (-32 %).

Conscient de la situation depuis le début, la SECAL a validé un plan stratégique avec son conseil d'administration. Ainsi, si la situation financière n'est pas satisfaisante, un plan d'action est en cours et la situation semble être maîtrisée.

Au regard du niveau de participation de la commune dans la société et de la gestion saine de la structure, la SECAL ne présente pas de risque pour la commune de Païta.

II. Faits marquants 2020

Les éléments marquants de l'année 2020 ont été les suivants :

- ✓ Le résultat net de la SECAL est déficitaire en 2020, à -11 millions F.CFP contre -64 millions F.CFP en 2019, ceci étant essentiellement lié la baisse d'activité de la société. Néanmoins, la compagnie a réussi à fortement diminuer ses charges d'exploitation sur la période, grâce à une diminution des frais de personnel (132 millions F.CFP soit -30 %), qui atteignent un niveau historiquement bas.
- ✓ Un chiffre d'affaires 2020 en baisse de -80 millions F.CFP par rapport à 2019, suite au recul (-17%) de la rémunération opérationnelle, comprenant le chiffre d'affaires des mandats, concessions, conduites d'opérations et prestations de services.
- ✓ La diminution des produits générés par les opérations propres (-82%).
- ✓ L'augmentation importante des montants perçus au titre des loyers (+24%).

Au cours de l'année 2020, la SECAL a poursuivi sa stratégie de repositionnement autour de deux pôles :

- ✓ L'accompagnement des politiques publiques : services d'assistance amont pour aider à l'émergence de projets, études de faisabilité, développement d'activités autour de l'énergie et des nouvelles technologies, appui à la gestion de sociétés...
- ✓ La réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction.

Elle a par ailleurs poursuivi son développement à l'extérieur de la Nouvelle Calédonie en appui des politiques publiques, avec des missions régionales (Wallis & Futuna, Vanuatu). Ses missions à Wallis et Futuna s'inscrivent dans le cadre des interventions des entreprises calédoniennes dans le projet de développement de ce territoire à hauteur de 15 milliards F.CFP.

A. La diversification des métiers de la SECAL

La SECAL a diversifié ses missions auprès des collectivités et des acteurs parapublics non actionnaires, avec de nouveaux métiers qui continuent à se développer sur 2020. Ces sujets variés sont traités en majorité sur de courtes études. Cela concerne autant la stratégie territoriale (thématiques foncières, réflexion en amont des projets urbains), que l'aide à la définition de politiques publiques et la réalisation de missions à l'échelle du Territoire.

En 2020, la SECAL a poursuivi ses missions de gestion, réalisées auprès de clients collectivités, et les missions concernant les transitions.

Les métiers du patrimoine, qui s'articulent autour des sujets d'entretien (notamment pour l'OPT et la province Nord), de SDI (Schéma Directeur Immobilier) et d'études prospectives, se poursuivent en 2020.

L'ensemble de ces nouveaux métiers représente 24% du chiffre d'affaires opérationnel au 31/12/2020.

B. Les investissements de la SECAL dans l'économie calédonienne

Sur les 30 dernières années, ce sont 200 milliards F.CFP qui ont été investis dans l'économie calédonienne à travers le chiffre d'opérations réalisées (factures réglées).

Sur la ZAC de Dumbéa sur Mer, ce sont 30 milliards F.CFP qui ont été engagés en 10 ans, engendrant 120 milliards F.CFP investis, soit 12 milliards F.CFP par an en moyenne, représentant 400 emplois dans le BTP par an.

Les opérations gérées par la SECAL génèrent un effet levier estimé à 4 dans l'économie calédonienne et confirment le positionnement de la SECAL en tant qu' « outil pays ».

C. L'activité opérationnelle de la SECAL en 2020

L'activité de la SECAL s'est centrée sur la réalisation d'opérations structurantes, qui ont un impact direct sur l'économie (effet levier estimé à 20 milliards F.CFP dans l'économie) :

- ✓ **Les opérations en cours : environ 5 milliards F.CFP/an, parmi lesquelles :**
 - Les activités d'aménagement dont les ZAC de Panda et Dumbéa sur Mer, qui ont généré près de 2 milliards F.CFP en 2020 (Livraison de l'Ecole provisoire d'Apogoti et de la Centralité d'Apogoti, travaux en cours pour la Station d'épuration Tranche 2 pour un total de 835 millions F.CFP avec une livraison prévue en 2021).
 - Les grands chantiers livrés et se poursuivant en 2020 pour environ 3 milliards F.CFP :
 - Livraison des Quais Ferry (budget de 2 471 millions F.CFP) pour la Ville de Nouméa ;
 - Livraison du CMSU à Rivière Salée pour la CAFAT (budget de 1 080 millions F.CFP) ;
 - Livraison de la Maternelle de Wepwe pour un budget de 595 millions F.CFP ;
 - Livraison de l'Agence Enercal de Koné pour un budget de 294 millions F.CFP ;
 - Travaux du Centre Culturel provincial Xârârcuu à Canala (budget de 681 millions F.CFP - 1900 m² de bâtiments) ;
 - Travaux du Centre d'Incendie et de Secours du Mont-Dore (budget de 790 millions F.CFP) ;
 - Travaux de la Liaison routière Hienghène-Kaala-Golem (budget total 6 838 millions F.CFP).

- ✓ Les opérations en développement : environ 10 milliards F.CFP, parmi lesquels les opérations à venir :
 - Projet de l'Écopole pour 360 millions F.CFP implanté à Ducos (province Sud) ;
 - Port de Maré - quais et ouvrages maritimes pour 3 245 millions F.CFP et Gare maritime de Maré pour 840 millions F.CFP (province des Iles Loyauté) ;
 - Agence Technique Sud d'Enercal pour 517 millions F.CFP ;
 - Travaux d'Entretien du Patrimoine OPT 2021-2023 pour 300 millions F.CFP ;
 - Réhabilitation de l'Internat de Do Neva pour 150 millions F.CFP (ASEE) ;
 - Aménagement de l'Hôpital de Jour et du CMP de Magenta pour 198 millions F.CFP (CHS Albert Bousquet) ;
 - deux projets estimés à environ 3 milliards F.CFP chacun : faisabilité d'un pôle Education sur le site Dezarnaulds, réaménagement du Pôle de la Vallée du Tir (gouvernement de la NC).

La SECAL a également mené une trentaine d'études d'appui aux politiques publiques, pour notamment favoriser les transitions et le développement économique, parmi lesquelles on peut citer :

- ✓ Territoire d'Innovations qui permet le développement d'un nouveau modèle économique, avec 17 projets pour 1,7 Milliard F.CFP, dont la Cité de la Connaissance et le Parc naturel de la Mer de Corail ;
- ✓ Les 4 Communes minières (Thio, Canala, Houailou et Kaala-Gomen) : développer de nouvelles activités économiques en complément du « Tout-nickel » ;
- ✓ l'Aménagement Durable de Wé : adaptation aux changements climatiques et développement économique sur terres coutumières, en concertation avec les populations et les autorités locales.

| III. L'analyse du compte de résultat et du bilan

A. L'analyse du compte de résultat

Sur les années 2013 à 2017, la SECAL a connu une augmentation historique importante de son chiffre d'affaires économique qui a atteint 703 millions F.CFP en 2014. Depuis, il diminue en raison notamment, pour les mandats, de la fin des travaux du Néobus et, pour les concessions, du décalage dans le temps des travaux de Dumbéa sur Mer. En 2020, l'activité atteint 453 millions F.CFP.

Les opérations d'aménagement représentent toujours la plus grosse partie du chiffre d'affaires de la SEM (40% en 2020). Les constructions publiques dans le Sud et le Nord arrivent en seconde position (17% en 2020). Enfin, les loyers sont en forte augmentation sur 2020 et représentent 13 % du chiffre d'affaires. Pour autant, la société poursuit le développement des nouveaux métiers, comme la gestion qui représente 7 % du chiffre d'affaires, l'accompagnement (5%), le patrimoine (4%), et l'énergie (3%).

en milliers F.CFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var val	Var %	Représentation
Aménagement	251 724	266 714	271 306	241 589	209 342	187 232	180 358	179 078	-1 280	-1%	40%
Mobilité (Néobus et études)	123 366	1 022	96 111	134 930	124 962	125 351	90 761	34 262	-56 499	-62%	8%
Constructions publiques Sud	93 500	89 199	75 478	89 707	89 097	61 552	55 755	48 941	-6 814	-12%	11%
Constructions publiques Nord	101 340	91 019	97 564	74 183	71 423	48 681	45 069	29 660	-15 409	-34%	7%
Habitat	29 500	29 400	28 900	28 800	29 900	15 622	3 000	4 198	1 198	40%	1%
Patrimoine (Entretien + Etudes)			1 293	8 750	6 690	50 556	44 766	19 701	-25 065	-56%	4%
Gestion				1 500	15 445	13 828	17 963	32 358	14 395	80%	7%
Accompagnement (dont RHI)			9 475	11 591	12 693	18 864	15 657	21 345	5 688	36%	5%
Régional							7 095	2 700	-4 395	-62%	1%
Environnement						1 118	1 458	5 673	4 215	289%	1%
Energie						1 600	11 195	12 514	1 319	12%	3%
Opérations propres	9 979	73 986	61 854	10 040	56 620	34 609	11 556	2 126	-9 430	-82%	0%
Loyers	38 605	47 960	46 956	51 036	44 406	45 709	49 016	60 622	11 606	24%	13%
Chiffre d'affaires total	648 014	599 300	688 937	652 126	660 578	604 722	533 649	453 178	-80 471	-15%	100%

Le chiffre d'affaires 2020 est en baisse de 15% (soit -80 millions F.CFP) par rapport à 2019. Cette diminution est essentiellement due :

- ✓ au recul de 17 % de la rémunération opérationnelle, comprenant le chiffre d'affaires des mandats, concessions, conduites d'opérations et prestations de services ;
- ✓ à la diminution des produits générés par les opérations propres (-82%);
- ✓ tandis que les montants perçus des loyers sont en augmentation de (24%) avec notamment la mise en location de trois locaux du SANTAL (année pleine), d'une partie du rez-de-chaussée du siège de Koutio et du rez-de-chaussée de K6 initiativ.

Dans un contexte de baisse de son chiffre d'affaires, la SECAL a poursuivi ses efforts d'optimisation des dépenses qui conduisent en 2020 à une baisse des charges d'exploitation de 32%, soit 230 millions F.CFP. Cette diminution étant due principalement à :

- ✓ l'impact des mesures prises en 2019 sur les frais de personnel dont les effets sont constatés en année pleine sur 2020 (-132 millions F.CFP soit -30%). Un niveau historiquement bas est atteint, et maintenu sur 2020 avec le non remplacement des départs ;
- ✓ la forte baisse des autres charges de gestion courantes (-93 millions F.CFP), directement liées en 2019 à l'intégration comptable des locaux loués du SANTAL dans le patrimoine de la SECAL ;
- ✓ la diminution des charges liées aux services extérieurs (-10 millions F.CFP) est due à la renégociation des contrats réalisée en 2019 (assurances, frais d'entretien et de réparation des locaux), et à une baisse des dépenses liées aux voyages et déplacements sur l'exercice.

Le résultat d'exploitation de la SECAL est ainsi en forte hausse puisqu'il s'élève à -10 millions F.CFP, soit une augmentation de 67 millions F.CFP par rapport à 2019.

Le résultat exceptionnel s'établit à 4 millions F.CFP, en baisse par rapport à 2019, année correspondant à la vente de deux maisons en Province Nord et à la vente de six véhicules de la société.

Le résultat net de la structure s'établit à -11 millions F.CFP en 2020, contre -64 millions F.CFP en 2019, soit une hausse de 53 millions F.CFP. Ce résultat, proche de l'équilibre, traduit les efforts réalisés sur deux ans pour ajuster les charges de façon plus significative que la baisse conjoncturelle du chiffre d'affaires.

B. L'analyse du bilan

Le total bilan de la SECAL s'élève à 26,3 milliards F.CFP en 2020, les opérations liées aux concessions représentant 89 % de son bilan.

Les capitaux propres s'établissent à 711 millions F.CFP fin 2020 contre 725 millions F.CFP en 2019. La baisse de -14 millions F.CFP est essentiellement liée à la comptabilisation du résultat net 2020 (-11 millions F.CFP).

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits de la SECAL s'élèvent à 19 milliards, ils concernent :

- les emprunts de la société pour 102 millions F.CFP avec les emprunts de deux maisons dans le Nord, des bureaux du siège de Koutio et des locaux K6 Initiativ de l'Agence Nord.
- à 88% les emprunts sur les concessions pour 16 596 millions F.CFP :
 - 10 009 millions F.CFP pour Dumbéa sur Mer (garantis à 80% par la province Sud) ;
 - 5 677 millions F.CFP pour Panda (garantis à 80% par la province Sud) ;
 - 313 millions F.CFP pour Boulari (garantis à 50% par la commune du Mont-Dore) ;
 - 597 millions F.CFP pour la ZAC Dumbéa Centre (garantis à 50% par la commune de Dumbéa).
- à 12% les lignes de crédit sur les concessions pour 2 189 millions F.CFP, sur un total de 3,2 milliards F.CFP d'autorisation de découvert.

La trésorerie atteint 2,4 milliards F.CFP au 31 décembre 2020 et se décompose entre la trésorerie propre à la société et celle des opérations en mandat et en concession, dont la SECAL est simplement dépositaire :

	2020	Variation	2019	2018
Trésorerie propre				
Société	345	43	302	370
Opérations propres	-	-	-	-
Trésorerie sur opérations				
Mandats	1 884	- 655	2 539	4 198
Concessions	181	- 346	527	134
Total	2 410	- 958	3 368	4 702

Le niveau de trésorerie de la société est en hausse de 43 millions F.CFP au 31/12/2020, essentiellement en raison de la baisse de ses charges décaissables.

La diminution de la trésorerie des mandats entre 2019 et 2020 est notamment liée à la fin des travaux de l'opération du Néobus, du CHN de Koné et des Quais Ferry. Au 31/12/2020, elle s'élève à 1 884 millions F.CFP, et concerne notamment les opérations suivantes :

- ✓ Le Néobus,
- ✓ Le Centre d'Hébergement de Canala,
- ✓ La Gestion Technique des Internats et Collèges de la province Nord,

- ✓ La Réalisation du CMSU de Rivière Salée,
- ✓ L'Aménagement des Quais Ferry.

Les concessions sont impactées par les versements des participations des concédants et les recettes de cessions.

C. Impact du COVID-19

Aux mois de mars 2020 et 2021, la Nouvelle-Calédonie a été touchée par la crise sanitaire internationale causée par le virus du Covid-19. Durant ces deux périodes de confinement général de la population, l'activité de la SECAL s'est ralentie mais s'est poursuivie, chaque collaborateur étant équipé pour le télétravail et effectuant ses missions à distance. Les échanges ont été maintenus avec la plupart des clients et des partenaires, à la fois sur les dossiers en cours et sur de nouvelles opportunités. Cette flexibilité a permis à la SECAL de limiter l'impact économique lié à cette crise sanitaire, sans avoir recours au dispositif de soutien du gouvernement. À ce jour, il n'y a pas de remise en question de la continuité de l'exploitation.

La SECAL a ainsi maintenu le rythme élevé de signature de conventions entre 2019 et 2020. Durant cette période, les paiements aux entreprises ont été anticipés et facilités.

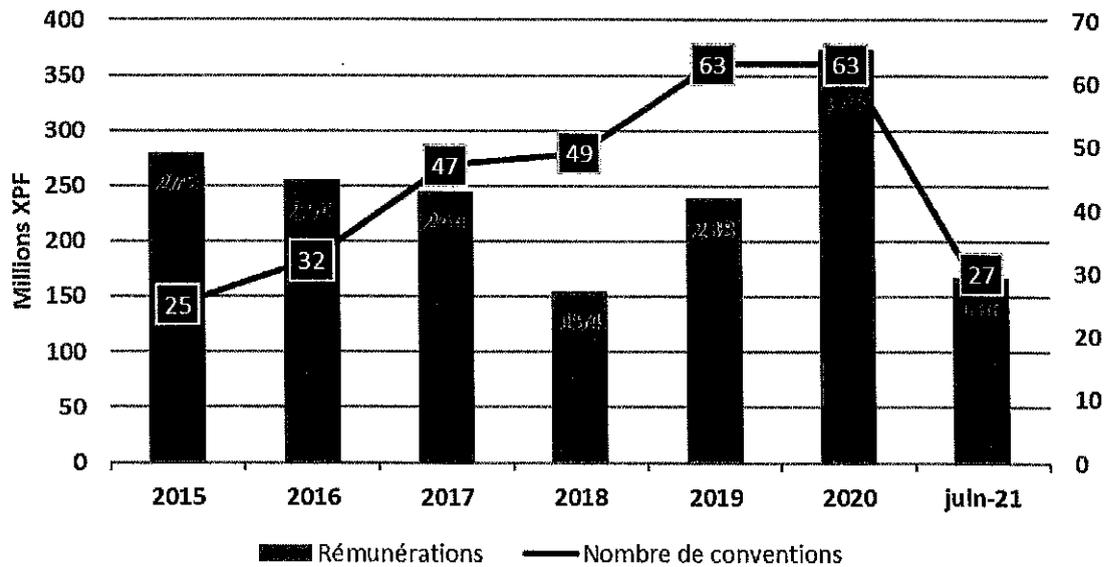
| IV. Perspectives

Certaines opérations en mandats arrivent à leur terme, peu de grands chantiers sont annoncés sur les prochaines années. La SECAL, ayant anticipé la baisse de son volume d'activité, a réduit sensiblement sa masse salariale sur les dernières années (-15 ETP entre 2017 et 2020), ce qui lui a permis de réaliser un résultat net 2020 proche de l'équilibre.

Les équipes de la SECAL étaient en ordre de marche en 2020 pour relancer l'activité de la structure, dans un contexte économique et sanitaire compliqué.

Les nouvelles conventions signées en 2021 correspondent à de courtes missions et à la réalisation de travaux sur des opérations sur lesquelles la SECAL est intervenue en phase amont. Les clients non actionnaires représentent la moitié des commandes. Le nombre de conventions est supérieur à 2020 à la même date et trois fois supérieure en termes de montant. Il faudra néanmoins 3 à 4 opérations significatives (+1 milliard F.CFP) à la SECAL pour pouvoir appréhender sereinement l'avenir.

Evolution des conventions signées (dont avenants)



Au cours des dernières années, un effort important a été mis en œuvre par la Présidence et le Conseil d'Administration de la SECAL pour mieux faire connaître la société auprès des différents clients et plus particulièrement les élus. Par ailleurs, un nouveau plan stratégique, validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de la SECAL tenu en décembre 2020 a permis de confirmer les orientations prises vers de nouvelles activités autour de la gestion et des transitions (changement climatique, énergie et appui aux politiques publiques). **Les métiers historiques d'aménageur et de constructeur public se sont ainsi enrichis d'activités périphériques** (animations, développement économique, développement durable...).

Ce développement, réalisé sur fonds propres, permet à la SECAL de poursuivre son ambition d'être un acteur régional, facilitateur des transitions et des projets durables.

Voici notamment quelques exemples de missions menées en ce sens :

- ✓ Environnement : Appui à la définition d'une stratégie sur le changement climatique pour la Nouvelle-Calédonie ;
- ✓ Environnement et Numérique : Moyens de Surveillance du Parc naturel de la Mer de Corail (Nouvelle-Calédonie) ;
- ✓ Environnement et Déchets : Ecopôle (Province Sud), ISDND (Province Nord) ;
- ✓ Citoyenne : Accord particulier Wallis et Futuna/NC, Maison de l'Aire Drubéa-Kapumë, Aménagement durable de Wé ;
- ✓ Urbaine : Port Numbo, PUD de Païta ;
- ✓ Vers les Mobilités : PDIA PIL ;
- ✓ Démographie : Aménagement en terres coutumières, SCI de BACO ;
- ✓ Energétique : Ombrières photovoltaïques ;
- ✓ Numérique : Smart city (Dumbéa Centre).



| V. Conclusion

Grâce à ses efforts en matière de maîtrise des charges, le résultat net de la SECAL est proche de l'équilibre en 2020 : -1.1 millions F.CFP. Cette amélioration significative du résultat s'explique principalement par l'impact des départs volontaires de 2019, qui s'exprime en année pleine en 2020 (-132 millions F.CFP) et permet d'amoinrir la baisse de chiffre d'affaires de la société (-80 millions F.CFP). La société a également poursuivi ses efforts de diminution des charges d'exploitation.

La pérennité de la structure n'est ainsi pas menacée, la société modernise ses pratiques, tout en poursuivant ses efforts de diversification d'activité et de vigilance concernant ses charges.

Toutefois, les perspectives d'activité demeurent une préoccupation centrale pour la société, dont l'avenir devra s'inscrire en lien avec les projets structurants de la Nouvelle-Calédonie.

Fait à Païta, le 21 DEC. 2022

Le représentant de la commune,
au sein de l'assemblée spéciale des
communes actionnaires minoritaires de la
SECAL

 
Sylviana GERVOLINO